

2018

## RENONCIATIONS ET NOVATIONS CONSENTIES PAR LE SALARIÉ

### COLLOQUE

Inscription obligatoire

Organisé par l'Équipe de Recherche en Droit Privé (ERDP EA 1230)

Direction scientifique : Vincent BONNIN et Sébastien MAYOUX (ERDP)

Sous la présidence de Monsieur Jean-Yves FROUIN, Président de la chambre sociale de la Cour de cassation et de Madame Yasmine TARASEWICZ, Avocate associée, cabinet Proskauer

Université de Poitiers  
Faculté de Droit et des Sciences Sociales  
Amphithéâtre Hardoin  
43, Place Charles de Gaulle  
86000 Poitiers

#### Renseignements

Sandrine LECLERCQ

Faculté de Droit et des Sciences sociales de Poitiers  
Équipe de Recherche en Droit Privé (ERDP)  
43, Place Charles de Gaulle  
Bât. E9-TSA 81100  
86073 Poitiers Cedex 9  
05 49 45 42 30  
sandrine.leclercq@univ-poitiers.fr

**Inscription avant le 9 novembre 2018**

#### Droits d'inscription au colloque :

- 50 € TTC, déjeuner compris
- 30 € TTC, sans déjeuner
- 15 € TTC étudiants non poitevins, sans déjeuner

• Inscription par courrier postal : retourner le bulletin d'inscription et le chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de Poitiers

ou

• Inscription par email : sandrine.leclercq@univ-poitiers.fr (avec les informations figurant sur le bulletin d'inscription et l'envoi du chèque par courrier postal à l'ERDP)

**Gratuité pour les enseignants-chercheurs et les étudiants de l'Université de Poitiers**



**Vendredi 16 novembre 2018**

Faculté de Droit et des Sciences sociales  
43, place Charles de Gaulle

**Amphithéâtre Carbonnier**

<http://droit.univ-poitiers.fr>



Ce colloque clôt le programme de conférences organisées sur ce thème tout au long de l'année universitaire 2017/2018

Le colloque est ouvert à la formation continue des avocats et des magistrats

# Matinée

Sous la présidence de Maître Yasmine TARASEWICZ,  
Avocate associée, cabinet Proskauer

09h00 Ouverture par Didier VEILLON, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences sociales

## ILLUSTRATIONS DE RENONCIATIONS ET NOVATIONS CONSENTIES PAR LE SALARIÉ

09h15 Introduction du colloque et synthèse des travaux des soirées de l'année  
Pierre DESCHEMPS, Doctorant et Nelson LEBLANC ALBAREL, Master Contrats en droit français et européen, Université de Poitiers

09h45 Les modifications de la relation de travail à l'initiative de l'employeur  
Alexia GARDIN, Professeur, Université de Lorraine

10h15 Débats

10h45 **Pause**

11h15 Existe-t-il un principe de non-renonciation du salarié lors de l'exécution du contrat de travail ?  
Geneviève PIGNARRE, Professeur émérite, Université de Savoie

11h45 La transaction, un acte de droit commun dans le contexte de la subordination  
Jean MOULY, Professeur, Université de Limoges

12h15 Débats

12h45 **Déjeuner**

# Après-midi

Sous la présidence de de Monsieur Jean-Yves FROUIN,  
Président de la chambre sociale de la Cour de cassation

## RECHERCHE D'UNE THÉORIE DU CONSENTEMENT DU SALARIÉ

14h30 Le droit commun des obligations dans les novations et renonciations des salariés

Laurence GATTI, Maître de conférences en droit privé, Université de Poitiers

15h00 Les protections spécifiques du consentement du salarié  
Bernard BOSSU, Professeur, Université de Lille

15h30 Débats

16h00 **Pause**

16h30 Les consentements contraints du salarié  
Dirk BAUGARD, Professeur, Université de Paris VIII

17h00 Le salarié parmi les «parties faibles» du droit des contrats  
Sébastien TOURNAUX, Professeur, Université de Bordeaux

17h30 Débats

18h00 **Clôture du colloque**